Trois dangereux terroristes abattus à Boumerdès

Page 5

FINANCE ISLAMIQUE

Le droit de regard du HCI

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5982 - MARDI 16 JANVIER 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PRIVATISATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Le Président seul maître à bord

Page 3

ZAALANE À PARTIR DE CONSTANTINE

LES AUTOROUTES PAYANTES EN 2019

Un tarif symbolique sera appliqué par les centres de péage de l'autoroute Est-Ouest, dont le délai de réalisation ne devrait pas dépasser la fin de l'année en cours. Ce sont les propos du ministre des Travaux publics et des Transports lancés en marge d'une visite effectuée hier à Constantine. Abdelghani Zaalane a en outre reconnu que le retard dans la réalisation de ces infrastructures était lié à des difficultés financières. Page 3



PARALYSIE TOTALE DANS PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

LES PARAMÉDICAUX DURCISSENT LE TON

page 2



16es DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE

ATTENTION À LA MARCHE !

Page 13

GLOBAL GROUP ALGERIA ET HYUNDAI MOTORS COMPANY

CRÉATION D'UNE JOINT-VENTURE

page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PROMOTION DE LA LANGUE AMAZIGHE

Vers un partenariat entre le département du Tourisme et le HCA

UNE CONVENTION de partenariat sera signée aujourd'hui à Alger entre le ministère du Tourisme et de l'Artisanat et le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), en vue de "consolider et promouvoir" l'utilisation de la langue amazighe dans le domaine touristique.

L'objectif de cette convention, dont la cérémonie de signature sera présidée par le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Hassen Marmouri, et le président du HCA Si El Hachemi Assad, est de "consolider et promouvoir l'utilisation de la langue amazighe dans les divers domaines, activités et métiers du tourisme et de l'artisanat (promotion, formation, communication et orientations touristiques...), et ce dans le cadre de la consolidation de l'unité nationale".

Outre l'intégration de tamazight dans la communication touristique (panneaux sur les sites, frontons des établissements hôteliers, spots), les principaux axes de ce partenariat s'articulent autour de "la promotion de l'artisanat traditionnel comme atout pour l'attraction touristique, la réalisation d'un glossaire des métiers en tamazight et l'organisation de rencontres de formation en direction des guides touristiques".

Soucieux de participer avec efficience à la prise en compte et au traitement des nouvelles données requises par la récente stipulation constitutionnelle, le HCA "s'engage davantage à poursuivre et affiner son action par la coopération et le partenariat avec les départements ministériels".

Il est à rappeler que le HCA, travaillant en étroite collaboration avec les institutions et organismes concernés de l'Etat aux niveaux national et de wilayas, ainsi qu'avec de nombreux acteurs agissant dans le champ culturel, a suscité et signé de nombreuses conventions de partenariat mettant en place des cadres permanents de concertation et de mise en œuvre de programmes de travail conjoints.

M. D.

PARALYSIE TOTALE DANS PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Forte mobilisation des paramédicaux

Les paramédicaux ont mis à exécution leur menace, en entamant hier une grève nationale de trois jours. La majorité des établissements de santé publique ont été totalement paralysés hier par la grève des paramédicaux.



Des piquets de grève et des sit-in ont été également observés dans l'enceinte des hôpitaux d'Alger et de toutes les wilayas. Le président du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), Lounis Ghachi, s'est réjoui de la «forte mobilisation» de ceux-ci. Iil affirme que «rien que pour le premier jour, le taux de suivi du mouvement de grève est estimé à 85% à l'échelle nationale». Selon ce responsable syndical, «le taux de participation à cette action de contestation a atteint 100% à Tizi-Ouzou et à Béjaia. A Alger, tous les hôpitaux et centres de santé publique ont été carrément paralysés», a-t-il affirmé.

Contacté par nos soins, le syndicaliste a tenu à expliquer que « cette forte adhésion enregistrée au premier jour de grève est le signe de la détermination des paramédicaux à aller jusqu'au bout pour faire aboutir leurs revendications, face à la dégradation alarmante des conditions d'exercice».

Ghachi explique le recours des paramédicaux à cette action par le fait que «les engagements du ministère de la Santé, de la Population et de la Réformes hospitalière de prendre en charge leurs doléances n'ont pas été honorés jusqu'à présent».

Ce mouvement de protestation intervient, rappelons-le, après le débrayage des 8 et 9 janvier derniers, qui «est resté sans suite». «Le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a réagi après notre mouvement de grève de deux jours, en invitant le bureau national du SAP à une réunion de conciliation samedi passé», liton dans un communiqué rendu public.

«Le bureau national du SAP regrette la non-prise en charge des revendications des paramédicaux et affirme que cette rencontre n'a rien apporté de nouveau, si ce n'est des promesses verbales», explique le SAP dans le même document.

Ce syndicat déplore, en outre, «le retard accusé dans l'élaboration des arrêtés interministériels (MSPRH-MESRS), malgré les différentes promesses faites à ce sujet depuis trois ans».

Il dénonce, également, «le blocage délibéré dans l'ouverture du plan des carrières de la corporation paramédicale (ATS, IDE, ISP), AMAR et sages-femmes».

Ce syndicat interpelle les pouvoirs publics «pour mettre un terme aux dépassements soulevés par la corporation paramédicale».

Les paramédicaux ont réitéré leur «détermination» à faire aboutir leurs revendications, consistant en l'application effective des acquis du statut particulier, c'est-à-dire «le rattachement de la formation paramédicale à l'enseignement supérieur (formation LMD), le respect du cahier des charges du ministère de tutelle et le respect des amendements apportés au statut, notamment le volet se rapportant au plan de progression de carrière». *

Ils réclament également «l'application des bonifications des postes supérieurs, telles que régies par les dispositions du décret exécutif portant promulgation du statut particulier de la corporation paramédicale, la revalorisation des gardes payantes et le règlement définitif des situations des cadres syndicaux sanctionnés abusivement».

Le SAP appelle la corporation paramédicale «à une forte mobilisation afin de concrétiser les acquis.

Lynda Louifi

TIZI-OUZOU

Les paramédicaux répondent à l'appel du SAP

LA GRANDE FAMILLE du secteur paramédical de la wilaya de Tizi-Ouzou a déclenché hier une grève de trois jours.

Le secrétaire général du syndicat algérien des paramédicaux (SAP) du CHU Nedir-Mohamed et en même temps secrétaire général du SPA de wilaya, Mokrane Gounane, a déclaré au Jeune Indépendant que ce recours à la grève est justifié par les nombreuses promesses non tenues par la tutelle quant à la satisfaction de la plateforme de revendications établie par la famille du paramédical. Parmi ces nombreux points de revendication, la classification des paramédicaux, sages femmes, biologistes et A.M.A.R (auxiliaire médical en anesthésie et réanimation), l'attribution des primes d'encadrement et de qualification, nomination des paramédicaux, sages-femmes et A.M.A.R à des postes de responsabilité ayant un rapport avec leurs activités, promouvoir la progression des carrières des I.D.E (infirmiers diplômés d'Etat) et aide-soignants dans leur statut, la régularisation des paramédicaux licenciés en sciences infirmières diplômés d'université, ainsi que les promotions sorties des instituts supérieurs paramédicaux et un correctif dans le système de cotisations de la retraite anticipée.

Notons enfin que le communiqué le bureau national du SAP, a, dans un communiqué signé le 13 de ce mois, annoncé que cette grève de trois jours est cyclique. Cependant, le document ne mentionne pas si cette grève est cycliquement mensuelle ou hebdomadaire. Mokrane Gounane a, quant à lui, déclaré que c'est au cours de cette grève de trois jours qu'il sera décidé de la manière dont elle sera menée.

« Le recours à d'autres formes de revendication n'est pas à exclure au cas où la tutelle continue à faire la sourde oreille à nos revendications », a précisé notre interlocuteur.

Said T.

GESTION DES GISEMENTS D'HYDROCARBURES FRONTALIERS

Nouvel accord entre Sonatrach et la libyenne Noc

LE GROUPE SONATRACH et la compagnie libyenne de pétrole Noc (National Oil Company) ont signé hier à Alger un accord-cadre pour le renforcement de leur coopération dans la gestion des gisements frontaliers d'hydrocarbures, a indiqué Sonatrach dans un communiqué. L'accord-cadre porte essentiellement sur l'actualisation d'une étude datant de 2006 sur les deux gisements frontaliers, Alrar et Wafa.

En septembre 2006, une étude conjointe relative à ces deux gisements avait été réalisée avec le cabinet de consulting DeGolyer and MacNaughton (D&M).

Cette étude avait pour objectif de confirmer la communication entre ces deux gisements et leur conséquence, en se basant sur les données transmises par Sonatrach et Noc.

Ainsi, à travers l'accord-cadre signé hier, les deux compagnies ont décidé d'actualiser cette étude en utilisant les données techniques acquises depuis janvier 2008 à ce jour.L'objectif de la mise à jour de cette étude, confiée par Sonatrach et Noc au cabinet de consulting D&M, est d'établir un plan d'exploitation optimum pour les deux gisements Alrar et Wafa.

Les deux parties ont aussi discuté de l'état des relations de coopération et de partenariat qui les lient ainsi que de l'exploration et de l'identification des opportunités d'affaires et d'investissements à développer, notamment dans le secteur des hydrocarbures.

T. R.

UNE SOURCE AUTORISÉE ÉVOQUE L'ARTICLE 20 DE L'ORDONNANCE 01-04

Les privatisations soumises à l'accord du président de la République

La mise en œuvre des mesures prévues par la Charte sur le Partenariat sociétaire, relatives à l'ouverture du capital d'entreprises publiques économiques au secteur privé, doit être soumise préalablement à l'accord du président de la République, et ce, du stade de projet d'ouverture du capital ou de cession d'actifs jusqu'à la décision finale.



Dans une instruction adressée au gouvernement jeudi dernier, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a enjoint à celui-ci de subordonner à son accord préalable tout accord d'ouverture de capital ou de cession d'actifs des Entreprises publiques économiques (EPE) dans le cadre du Partenariat public-privé convenu lors de la tripartite gouvernement-UGTA-FCE en décembre dernier.

La décision finale conclue est également de la seule prérogative décisionnelle du président de la République.

L'instruction ne remet pas en cause les dispositions prévues par l'ordonnance 01-04 (notamment les articles 20, 21, 22) d'août 2001 relatives à l'organisation, la gestion et la privatisation des Entreprises publiques économiques).

La décision est un acte politique visant, selon une source autorisée, à apporter un surcroît de transparence, d'équité et d'efficience de ce partenariat public-privé, souvent sujet à des suspicions et à des interprétations abusives l'assimilant à un bradage du patrimoine public.

L'article 20 de l'ordonnance 01-04 prévoit que la stratégie et le programme de privatisation doivent être adoptés par le Conseil des ministres, présidé par le Chef de l'Etat. Le gouvernement, lui, a la charge de mettre en œuvre le programme sur lequel a été élu le président de la République.

La Charte sur le Partenariat sociétaire, d'une quarantaine de pages, définit essentiellement les dispositions générales de ce partenariat, son champ d'application, les intervenants dans le processus de partenariat, les fondamentaux du protocole d'accord des projets de partenariat, les cas particuliers des opérations de fusion-absorption.

Allant dans les détails, la Charte définit aussi les partenaires potentiels sociétaires, les formes de partenariat, le financement des opérations de partenariat et la transparence des procédures.

Par ailleurs, dans la perspective de la revitalisation du secteur public économique, le partenariat est vu comme un levier stratégique de modernisation et de développement des entreprises publiques et de développement et de diffusion des connaissances. Dans ce cadre, l'entreprise publique est encouragée à recourir au partenariat, lorsque cela contribue à ses objectifs stratégiques, et ce, aussi bien avec des partenaires résidents qu'avec des partenaires non résidents.

En outre, la Charte a pour objet, selon ses promoteurs, de mettre à la disposition des différents intervenants publics, dans le processus de partenariat, un cadre de référence décrivant les différentes actions liées au pilotage et au suivi d'une opération de partenariat sociétaire.

Elle se fixe pour principal objectif de réduire les difficultés managériales et juridiques qui peuvent entourer le processus des partenariats, et réunir dans un seul document les dispositions et procédures y afférentes émises par le Conseil des Participations de l'Etat.

M.D.

APRÈS UNE VISITE D'INSPECTION À LA 4E RÉGION MILITAIRE, GAÏD SALAH SOULIGNE

« Les Forces armées sont fières de leurs exploits vers le progrès »

LE VICE-MINISTRE de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah a souligné, hier à Biskra, que les Forces armées étaient "fières de leurs grands exploits qui tendent tous vers le progrès" de l'Armée nationale populaire (ANP) avec toutes ses composantes, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Les Forces armées "sont fières de leurs grands exploits qui tendent tous vers le progrès de l'ANP avec toutes ses composantes. Fières aussi du haut niveau atteint en matière de performance opérationnelle, qui fait de notre armée une source de fierté pour la Nation, honorée aujourd'hui des fruits des efforts laborieux consentis et ayant permis d'instaurer la paix et la sécurité dans les quatre coins du pays", a indiqué M. Gaïd Salah, à l'Ecole supérieure des Troupes spéciales de Biskra, au troisième jour de sa visite de travail et d'inspection en 4e Région militaire.

"Ceci est notre solide et lucide certitude, voire notre sincère conviction qui nous incite en cette occasion, et depuis cette tribune sur le terrain, à adresser mes compliments et mes félicitations envers ces braves hommes mobilisés dans les remparts et sur l'ensemble des frontières nationales, avec grandeur, dignité, résolution et détermination, conscients de la lourdeur de la responsabilité qui leur incombe et parfaitement avertis de la nature, voire la sensibilité des missions qui leur sont assignées, fervents de la défense de la Nation, avec rigueur et empressement, de jour comme de nuit, face à celui qui oserait penser à porter atteinte à la souveraineté du territoire national, ou à la stabilité du peuple algérien, ou à son tissu économique, culturel et social", a-t-il ajouté.

Gaïd Salah a consacré le troisième jour de sa visite en 4e Région militaire à l'inspection de quelques unités relevant respectivement des secteurs militaires de Laghouat et de Biskra.

Après avoir inspecté de nombreuses unités déployées le long des frontières sud-est du pays, et suivi, de près, leur disponibilité opérationnelle, leurs conditions de travail et l'exécution de leurs missions, le vice-ministre de la Défense nationale, en compagnie du général-major Cherif Abderrezak, commandant de la 4e Région militaire, a visité quelques unités relevant du secteur militaire de Laghouat.

La visite de M. Gaïd Salah a été entamée par la Base aérienne de Laghouat, où il a suivi un exposé global présenté par le Commandant de la Base, avant de visiter ses diverses structures administratives, pédagogiques et opérationnelles. Il s'est également enquis de l'exécution des instructions qu'il a données lors de sa visite précédente.

S.N.

ZAALANE À PARTIR DE CONSTANTINE

Les péages de l'autoroute Est-Ouest mis en service avant 2019

UN TARIF symbolique sera appliqué par les centres de péage de l'autoroute Est-Ouest, dont le délai de réalisation ne devrait pas dépasser la fin de l'année en cours. Ce sont les propos du ministre des Travaux publics et des Transports lancés en marge d'une visite effectuée hier à Constantine. Abdelghani Zaalane a en outre reconnu que le retard observé dans la réalisation de ces infrastructures était lié à des difficultés financières.Le ministre a parcouru du nord au sud la wilaya en une matinée, où il a annoncé entre autres l'inscription par son ministère d'un projet de réalisation d'un nouvel axe routier reliant la ville de Constantine à la nouvelle agglomération d'Ali Mendjli. Ce projet, qui sera lancé dans les prochains mois, devra permettre de décongestionner l'unique axe reliant les deux agglomérations via la région de Zouaghi, à l'origine de multiples désagréments causés aux usagers du trajet. Ceci en l'absence du tramway dont le projet d'extension a pris un retard considérable. A ce propos, au cours d'un arrêt au niveau du chantier à l'entrée de la ville nouvelle, le ministre a été ferme avec les responsables de l'entreprise étatique Cosider qui a hérité du projet après le départ, en raison d'une « faillite », de l'entreprise espagnole préalablement chargée de la réalisation du projet. Sur place, l'hôte de la ville a exigé que soit livrée, avant le mois d'août de l'année en cours, la première tranche de l'extension sur une distance de 6 kilomètres reliant la station de Zouaghi à l'entrée de la ville nouvelle. Les 4.5 km restants devront, quant à eux, être mis en service avant la fin du premier semestre de l'année prochaine, a encore exigé Zaalane, lequel a sommé les responsables de l'entreprise d'augmenter la cadence des travaux par le renforcement de la main-d'œuvre. Le wali de Constantine devra veiller à ce que le projet soit livré dans les délais, a-t-il laissé entendre.

Le ministre a fait aussi une halte au niveau du tunnel d'El Kantour, sur l'autoroute Est-Ouest, reliant la localité d'El Meridj à la commune d'Aïn Bouziane dans la wilaya de Skikda, où il a procédé à la mise en service du tube droit du tunnel, au grand bonheur des usagers de cet axe autoroutier. Plus tôt, il avait ouvert à la circulation une bretelle reliant la commune d'Aïn Smara à l'autoroute. Reste le tunnel de Djebel El-Ouehch qui était à l'origine du départ du consortium japonais Cojaal. La réalisation de cette importante infrastructure, octroyée à l'entreprise nationale Cosider, est restée en l'état puisque les travaux n'ont toujours pas été entamés.Arrivé tôt le matin, le ministre s'est d'abord enquis du projet de réalisation de la nouvelle tour de contrôle de l'aéroport Mohamed-Boudiaf, avant d'entamer sa tournée par la mise en service de la RN 20 reliant les deux communes d'El-Khroub et d'Aïn Abid, sur une dizaine de kilomètres.

Amine B.



SECTEUR DES ASSURANCES

Légère baisse du chiffre d'affaires en 2017

LE MARCHÉ des assurances a réalisé un chiffre d'affaires de 101,74 milliards de dinars (mds de DA) sur les 9 premiers mois 2017 contre près de 102 mds DA durant la même période de 2016, soit une baisse de près de 250 millions de DA (-0,2%), indique le Conseil national des assurances (CNA) dans sa dernière note de conjoncture.

Le chiffre d'affaires réalisé par les assurances des dommages a prédominé en s'établissant à 90,34 mds DA (89% de la totalité du marché des assurances), contre 91,22 mds DA à la même période de 2016, en recul de 1%.

Quant aux assurances de personnes, elles ont augmenté à 9,6 mds DA (contre prés de 9 mds DA), soit une évolution de 7,1%.

Par branche des assurances de dommages, le chiffre d'affaire de l'assurance automobile a baissé à 49,4 mds DA (contre 49,73 mds DA), en recul de 0,7%, sachant que cette branche détient le gros des assurances des dommages (54,7%).

Pour ce qui est de la branche Incendie et Risques Divers (IRD), elle a réalisé un chiffre d'affaires de 34,13 mds DA (contre près de 34 mds DA), en hausse de 0,6% entre les deux périodes de comparaison.

Dans les IRD, les assurances contre les effets des catastrophes naturelles (Cat-Nat) ont baissé de près de 12% du fait du recul des primes collectées au titre de la Cat-Nat biens immobiliers (-18,7%).

Concernant la branche Transport, le chiffre d'affaires a diminué à 3,33 mds DA contre 3,96 mds DA (-16%) entraîné par le transport aérien dont le chiffre d'affaire des assurances a dégringolé de 79% pour s'établir à 150 millions de DA contre 713 millions de DA), ainsi que par le transport maritime avec un chiffre d'affaire des assurances en baisse à 2,32 mds DA contre 2,43 mds DA (-4,7%).

En revanche, une bonne performance a été connue dans le transport ferroviaire en augmentant de 1.012% pour un chiffre d'affaire de 6,65 millions de DA contre 0,6 million DA.

S'agissant des risques agricoles, ils ont affiché une nette régression de plus de 22% avec un chiffre d'affaires de 2,01 mds DA (contre 2,59 mds DA).

Sur le plan bancaire, l'assurance crédit a marqué une hausse de près de 48% par rapport à la même période de 2016, tirée principalement par le crédit hypothécaire dont le chiffre d'affaires des assurances a augmenté de 67,6%. Concernant les assurances de personnes, le chiffre d'affaires a haussé à 9,6 mds DA contre 8,95 mds DA, en augmentation de 7,1% entre les deux périodes de comparaison.

C'est la branche vie-décès qui a le plus fortement augmenté en atteignant un chiffre d'affaires de 3,3 mds DA.

Elle a représenté 34,2% du chiffre d'affaire des assurances des personnes, suivie de la maladie (5,4%) et de l'assistance (3,7%).

Pour ce qui est des parts de marché, les sociétés publiques d'assurance continuent à enregistrer le plus gros du chiffre d'affaires avec près de 94 mds DA, suivies des sociétés privées avec plus de 24 mds DA et des sociétés mixtes avec plus de 6 mds DA.

M.B.

IL PRÉVOIT LA MISE EN PLACE D'UN ORGANE D'ACCOMPAGNEMENT

Le HCI supervisera la finance islamique

L'installation d'une instance supérieure légale au niveau du Haut Conseil islamique (HCI), chargée de veiller sur la licéité des opérations bancaires dans le cadre de la finance islamique, est une nécessité. Il s'agira d'accompagner cette nouvelle mesure adoptée et généralisée par les banques et les établissements financiers. L'annonce a été faite hier par le président du HCI, Bouabdellah Ghlamallah, au Forum de la radio nationale.



Selon ses propos, cet organe supérieur sera constitué de spécialistes, de juris-consultes experts des questions financières, de conseillers religieux et de spécialistes en économie. Ils formeront une équipe de travail qui aura pour mission l'accompagnement et la régularité des opérations financières selon les principes de la législation islamique. Selon Ghlamallah, cet organe, installé auprès du HCI, « sera l'unique référence dans le pays en la matière et regroupera les superviseurs de toutes les banques. Et il aura aussi la mission de trancher sur l'existence ou non d'opérations usuraires Riba dans les opérations financières », a-t-il précisé. Et de « prévoir l'émanation d'autres instances, à l'exemple d'une structure qui aura à promouvoir les fenêtres islamiques (déjà mises en service au niveau des banques publiques), en agences bancaires spécialisées dans la finance islamique ». Le président du HCI a salué l'adoption par le gouvernement de la finance islamique et l'introduction des moyens de financement islamique aussi. « C'est une solution idoine pour fortifier le système monétaire et la production nationale. Mais aussi pour répondre à la demande des citoyens et des opérateurs économiques demandant des produits monétaires et financiers compatibles avec les principes de la Chariaa », a souligné l'invité du Forum de la radio. L'ex-ministre des Affaires religieuses a mentionné la disponibilité de son Conseil à soutenir et aider le ministère des Finances et les banques dans cette démarche.

A cette occasion, il est revenu sur l'ouverture de filières des banques algériennes à l'étranger. «C'est une bonne initiative, car il y a des gens qui fuient les banques et abandonnent leurs droits par peur de tomber dans le péché ».

Interrogé sur la problématique de la lutte contre l'extrémisme religieux, Ghlamallah projette d'entreprendre plusieurs actions pour faire face à ce phénomène, comme la tenue de séminaires, la large distribution des imprimés réfutant l'extrémisme, principalement dans les wilayas exposées à ce phénomène.

Concernant la prolifération des sectes, l'intervenant estime qu'elle représente le cheval de bataille du Conseil et aussi des services de sécurité. Interpellé sur les prêcheurs dans l'audiovisuel, l'invité de la radio estime qu'il est impératif que l'Autorité de régulation de l'audiovisuel intervienne et que ces derniers (prêcheurs) soient agréés par le ministère des Affaires religieuses. Sur les associations à caractère religieux, la promulgation d'une loi dans ce sens est indispensable, avec la concertation du HCI. Ghlamallah a annoncé à l'issue de cette rencontre la tenue d'un congrés international en avril prochain, regroupant des spécialistes dans les sciences islamiques. Une démarche qui permettra de situer la place de l'Algérie en matière d'enseignement dans cette discipline.

Lilia Aït Akli

FONDS DE REGULATION DES RECETTES

Des prélèvements en hausse en 2017

LE FONDS de régulation des recettes (FRR) a couvert 83% du déficit du Trésor des neuf premiers mois de 2017, estimé à près de 946,2 milliards (mds) de DA, apprend-on auprès du ministère des Finances.

Ainsi, les prélèvements à partir de ce fonds ont atteint 784,46 mds de DA entre janvier et la fin de septembre 2017, alors que 206,6 mds de DA de déficit ont été couverts par des « financements non bancaires », selon la même source. A noter que la loi de finances (LF) 2017 a été élaborée sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole de 50 dollars, alors que son prix moyen sur les marchés mondiaux a légèrement dépassé ce niveau durant les neuf premiers mois de 2017, a-t-on appris de l'APS. Il est à signaler, par ailleurs, qu'entre janvier et novembre 2017, le prix moyen du baril de pétrole a atteint 52,71 dollars. Pour ce qui est du reste du déficit du Trésor, soit 25,3 mds de DA, il a été pris en charge par des fonds mobilisés par l'emprunt national pour la croissance économique, lancé en avril 2016. Par ailleurs, la LF 2017 a prévu un déficit du Trésor de 1 297 mds DA. Entre janvier et la fin de septembre 2017, les recettes fiscales pétrolières recouvrées ont augmenté à 1 579,64 mds DA. La LF 2017 a tablé sur une fiscalité pétrolière de 2 200 mds DA sur toute l'année en cours. Ainsi, le taux de réalisation jusqu'à la fin d'août a été de 71,8%, a indiqué le même document. Quant aux ressources ordinaires, elles se sont chiffrées à 3 159,98 mds DA jusqu'à la fin de septembre 2017.

Les ressources ordinaires effectivement enregistrées sont composées de recettes fiscales ordinaires d'une valeur de 1 979 mds DA sur les 9 premiers mois de 2017, de recettes ordinaires de 183,39 mds DA, de recettes d'ordres, dons et legs de 29 millions de DA et de recettes exceptionnelles de 997,47 mds DA. Ainsi, les recettes budgétaires globales (fiscalité pétrolière et ressources ordinaires) effectivement réalisées ont atteint 4 739,62 mds DA entre janvier et la fin de septembre 2017.

La LF 2017 a prévu des recettes budgétaires annuelles de 5 635,5 mds DA. Le taux de réalisation a été donc de 84% sur les 9 premiers mois. Pour ce qui est des dépenses budgétaires effectivement engagées entre janvier et la fin de septembre 2017, elles se sont établies à 5 534,93 mds DA. Concernant les dépenses d'équipement, elles ont été de 1 982,65 mds DA, alors que les dépenses de fonctionnement ont été de 3 552,27 mds DA, a fait savoir le communiqué. Il convient de rappeler que la LF 2017 a prévu des dépenses budgétaires de 6 883,2 mds DA, correspondant à 4 591,8 mds DA de dépenses de fonctionnement et à 2 291,3 mds DA de dépenses d'équipement. Le taux de réalisation a ainsi été de 80,4% jusqu'à la fin de septembre 2017. Etant donné le prix du brent qui a franchi, la semaine dernière, le seuil de 68 dollars le baril, les spécialistes estiment que cette barre permettra au FRR de « prendre une bouffée d'oxygène ». Sachant que ce prix n'a pas été atteint depuis juin 2015, ce qui offrira ainsi à l'Algérie plus d'aisance en vue de gérer ses finances. Néanmoins, ils considèrent que malgré cette hausse qui ne peut pas « être considérée durable », le gouvernement est obligé de développer d'autres mécanismes afin de passer le cap et d'améliorer la conjoncture économique actuelle .

Aziza Mehdid

AFFRONTEMENTS ENTRE DES ÉTUDIANTS ET LES FORCES DE L'ORDRE À TIZI OUZOU

Trois blessés et six interpellations à l'université Mouloud-Mammeri



L'espace de Hasnaoua 1 de l'université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a connu avant-hier, aux environs de 23 heures, de violents affrontements entre des étudiants et les forces de l'ordre.

On a dénombré trois blessés et enregistré six interpellations dans les rangs estudiantins. Tout a commencé quand le comité de la cité de Hasnaoua 1 a appelé les étudiants à effectuer une marche dans la nuit à travers les rues de la ville des Genêts pour protester contre leurs mauvaises « conditions de vie ». Les pouvoirs publics, une fois informés de cette manifestation nocturne, ont mobilisé les forces policières anti-émeutes pour empêcher son déroulement. Les étudiants, convaincus d'être en droit d'exprimer leur colère, ont tenté de forcer l'impressionnant barrage policier dressé juste devant le portail. Ce fut alors un inévitable affrontement qui se déroula dans l'espace même de l'université. Selon nos sources, c'est le comité de la cité de Hasnaoua 1 qui a initié cette action pour exiger «la sécurité dans l'espace universitaire, l'amélioration des conditions d'hébergement, le libre accès aux bibliothèques universitaires, l'instauration des règles hygiéniques dans les campus en adéquation avec l'esprit universitaire, etc». Il se trouve, cependant, que selon certaines sources proches du milieu universitaire, cette manifestation est loin d'obéir en réalité à la demande de la population estudiantine. Les mauvaises conditions de vie des étudiants ne sont en réalité qu'un prétexte pour hausser le ton. Cette manifestation musclée n'est en réalité que l'expression d'une lutte sans merci entre différents soumissionnaires pour l'obtention des marchés très juteux que propose l'université. Le marché de livraison des produits alimentaires pour les restaurants universitaires représente à lui seul une véritable mine d'or. En d'autres termes, selon nos sources, cette manifestation estudiantine n'est que l'expression exogène de la concurrence féroce qui existe entre les différents soumissionnaires pour l'obtention des marchés qu'offre l'université. Notons enfin que selon des sources proches des services de sécurité, beaucoup de jeunes gens ayant pris part à ces affrontements n'appartiennent même pas au monde universitaire. Qui sont-ils donc ? Pour quelle force ou puissance travaillent-ils ?

Saïd Tissegouine

POUR UNE GESTION PARTICIPATIVE DES DÉCHETS

Un numéro vert mis à la disposition des citoyens



Un numéro vert (3007) a été mis à la disposition des citoyens par l'Agence nationale des déchets (AND) pour toute doléance ou requête concernant la gestion des déchets dans leurs localités respectives, a indiqué le directeur général de cette agence, Karim Ouamane.

«Les citoyens appellent de plus en plus le numéro vert de l'AND en vue de faire part de leurs préoccupations concernant la gestion des déchets dans leurs localités respectives, démontrant ainsi une prise de conscience évolutive des ménages», relève M. Ouamane qui précise que ce numéro vert a été mis en place sur instruction de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma-Zohra Zerouati.

Selon lui, l'AND reçoit 200 appels par jour au minimum par le biais desquels les citoyens appellent non seulement à de meilleures collectes des déchets dans leurs zones de résidence, mais aussi à leur traitement et récupération.A ce propos, il observe que de par ces appels à travers le numéro vert et des contributions formulées dans les plateformes d'échange, des forums de discussions et des réseaux sociaux, une plus grande prise de conscience est constatée chez les citoyens quant à l'importance de la gestion des déchets : «les gens deviennent de plus en plus exigeants par rapport à la qualité du cadre de vie dans lequel ils viventé». Ces appels proviennent de l'ensemble du territoire national, mais en nombre, ils proviennent essentiellement des grandes villes où le poids des déchets est plus important. «On nous appelle principalement des villes du nord du pays vu que 65% de la population est concentrée dans cette région. D'autant plus que c'est une zone réduite comparativement au reste. Et s'il y a un problème relatif aux déchets, il est ainsi rapidement ressenti», observe-t-il.

Selon les chiffres, le volume des déchets au niveau national est estimé à 12 millions de tonnes par an, dont 65% dans les zones urbaines et 35% dans les zones rurales, soit une moyenne de 0,85 kg par jour équivalent citoyen et dépassant un kg dans les grandes villes.

Pour ce qui est du reste du pays, le dispositif "est en train de se construire et de s'élargir", fait savoir le même responsable qui note qu'au niveau de l'AND, dès qu'une requête est reçue, elle est transmise généralement aux directions de l'environnement des wilayas en question, qui sont à même de contacter les opérateurs habilités pour sa prise en charge.

Outre ce numéro vert, l'AND dispose également d'un service de réclamation en ligne, disponible sur son site web, mis en place dans le même objectif. Ce dispositif permet aux citoyens d'interpeller les autorités sur la gestion au quotidien des déchets, ajoute-t-il.

«Les gens ne se limitent plus à signaler les défaillances dans la collecte des ordures mais rappellent, deux ou trois jours plus tard, pour vérifier que leurs doléances ont bien été transmises à qui de droit", selon lui.

Les citoyens insistent notamment sur les horaires de collecte et réclament la mise en place, par leur APC, de bacs adéquats pour la collecte et le tri des déchets.

H.B.



LUTTE ANTITERRORISTE

Trois dangereux terroristes abattus à Boumerdès

TROIS dangereux terroristes ont été abattus dimanche soir dans une embuscade tendue près de la commune de Ben Choud, dans la wilaya de Boumerdès, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, et suite à une embuscade tendue près de la commune de Ben Choud, daïra de Dellys, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur militaire de Boumerdès (1ère Région militaire) a abattu, dans la soirée du 14 janvier 2018, trois (3) dangereux terroristes dont le criminel M. Chaabane, ayant rallié les groupes terroristes en 2009", précise la même source.

L'opération a permis de récupérer deux (2) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, six (6) chargeurs, une quantité de munitions et d'autres objets, ajoute le communiqué.

"Cette opération intervient dans le contexte des efforts fournis par les unités de l'Armée nationale populaire, pour traquer ces criminels et les éliminer partout où ils se trouvent à travers les quatre coins du pays", conclut le communiqué.

S.N.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN

Saisie de plus de 21 kg de cannabis traité

PLUS de 21 kilogrammes de cannabis traité et une quantité de psychotropes ont été saisis lors de différentes opérations menées par les forces de police dans plusieurs wilayas du pays, durant lesquelles 163 individus suspects impliqués dans ces divers délits ont été arrêtés, a indiqué hier la Direction générale de la Sûreté nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, notamment la détention et le trafic de stupéfiants, les forces de police des suretés de wilaya de Bechar, Khenchela et Biskra ont saisi récemment plus de 21 kilogrammes de cannabis traité", indique le communiqué.

D'autres opérations de recherches, menées dans la wilaya d'Alger, "ont permis l'interpellation de 163 individus suspects impliqués dans divers délits lors de descentes dans plusieurs quartiers de la capitale, lesquelles se sont soldées par la récupération de 469 comprimés psychotropes, une quantité de cannabis traité et des armes blanches".

A Constantine, des opérations de recherches menées par la police locale à travers la ville "se sont soldées par l'interpellation d'un individu suspect pour une affaire liée au trafic de psychotropes et la récupération de 1.648 comprimes psychotropes", de même qu'à Oum El Bouaghi, où la police a procédé à l'interpellation d'"un individu suspect pour une affaire liée au trafic de psychotropes et la récupération de 225 comprimés psychotropes".

T.R.

CELA PEUT MENER À UNE « GRANDE » CATASTROPHE

Lavrov met en garde contre les projets US de militarisation de l'espace

Le chef de la diplomatie russe a dénoncé les projets des États-Unis de déployer des armes dans l'espace. Selon lui, la militarisation de l'espace est susceptible de miner la sécurité internationale.



Les projets de militarisation de l'espace développés par les États-Unis donneront «une dimension très négative» aux problèmes de la sécurité internationale, a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov lors de la conférence de presse dédiée au bilan diplomatique de 2017. M. Lavrov a rappelé que la Russie et la Chine menaient une initiative commune sur le non-déploiement des armes dans l'espace, soumise il y a quelques ans lors de la Conférence du désarmement de l'Onu. «Malheureusement, à cause de la position des États-Unis les discussions concernant ce traité n'ont pas encore été entamées. Les autres [pays] comprennent l'urgence de ce problème mais les États-Unis continuent à mûrir des projets de militarisation du cosmos, qui consistent en le déploiement d'armes dans l'espace, ce qui apporterait une dimension supplémentaire très négative aux problèmes de la sécurité internationale», a déclaré le chef de la diplomatie russe.

De plus, il a souligné que la Chine et la Russie étaient les auteurs du projet de la convention sur la prévention des attaques terroristes faisant usage d'armes chimiques et biologiques dans le cadre du Conférence du désarmement de l'Onu. Selon M. Lavrov, cette initiative est «également entravée par les États-Unis». Se prononçant lundi 15 janvier lors de la conférence de presse, Sergueï Lavrov a rappelé que Moscou n'agissait pas selon le principe ««œil pour œil, dent pour dent» dans ses relations avec Washington. Pourtant, le ministre russe des Affaires étrangères a précisé que la Russie ne «pouvait pas ne pas répondre aux hostilités de la part des États-Unis». Répondant à la question de savoir s'il regrettait la victoire de Donald Trump lors de la présidentielle 2016, le ministre russe a expliqué que «regretter quelque chose, ce n'est pas ce que la diplomatie fait».

R. I.



ARABIE SAOUDITE

Le prince Al-Walid Ben Talal négocie sa remise en liberté

LE PRINCE et milliardaire saoudien Alwalid ben Talal, arrêté il y a deux mois dans le cadre d'une opération anti-corruption, est en négociations avec les autorités du royaume mais un accord reste encore à trouver, dit-on de source gouvernementale. Le prince Alwalid, dont le patrimoine est estimé à 17 milliards de dollars par le magazine Forbes, possède la société d'investissement Kingdom Holding et est considéré comme l'homme d'affaires saoudien par excellence. « Il a offert un certain montant, mais ce n'est pas encore la somme qu'on attend de lui et jusqu'à présent le ministre de la Justice n'a pas donné son accord », a expliqué un responsable du gouvernement s'exprimant sous le sceau de l'anonymat. Une source proche du dossier rapporte que le prince a proposé de faire une « donation » au gouvernement saoudien en échange de la levée de toutes les charges pesant sur lui mais les autorités de Ryad ont refusé. Des dizaines de princes, hauts responsables et hommes d'affaires saoudiens, dont plusieurs ministres en exercice, ont été interpellés début novembre à la demande d'un nouvel organe de lutte contre la corruption. L'opération est également considérée comme un moyen pour le prince héritier Mohamed ben Salman de consolider son pouvoir. Les autorités saoudiennes évaluent le préjudice de cette corruption qui s'est étendue sur des années à 100 milliards de dollars. Le prince héritier a indiqué qu'il souhaitait que les enquêtes aillent vite et n'a pas exclu qu'un arrangement financier soit trouvé dans la plupart des cas.

R. I.

ERDOGAN :

« Nous allons tuer dans l'œuf» la force frontalière parrainée par les USA en Syrie »

QUALIFIANT d'«armée terroriste» la nouvelle force frontalière que les États-Unis envisagent de former en Syrie et dont une bonne partie devrait être composée de Kurdes, le chef d'État turc a menacé de riposter au cas où celle-ci verrait le jour. Recep Tayyip Erdogan a menacé lundi de «tuer dans l'œuf» une force frontalière que Washington souhaite créer en Syrie, notamment composée de combattants kurdes qu'Ankara considère comme «terroristes».

«L'Amérique a avoué qu'elle était en train de constituer une armée terroriste à notre frontière. Ce qui nous revient, à nous autres, c'est de tuer dans l'œuf cette armée terroriste», a lancé M. Erdogan lors d'un discours à Ankara, ajoutant qu'une opération à Afrin, région kurde de Syrie, pourrait être lancée «à tout moment». La coalition sous commandement américain a annoncé dimanche travailler avec ses alliés des Forces démocratiques syriennes (FDS) à la formation d'une nouvelle force frontalière forte de 30.000 hommes, qui devrait être en bonne partie composée de miliciens kurdes des Unités de protection populaire (YPG), ce qui a provoqué la colère de la Turquie.



Les YPG sont considérées par Ankara comme une émanation du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), le mouvement séparatiste kurde de Turquie classé par Ankara sur la liste des organisations terroristes.

R. I.

ATELIER D'ÉCRITURE DE SLAM ET DE POÉSIE

Noir sur blanc à Oran

Une douzaine de slameurs et poètes amateurs sont sélectionnés pour participer à un atelier d'écriture Slam noir sur blanc, qui sera lancé par le collectif Awal, aujourd'hui, mardi 16 janvier à Oran, à la galerie d'art Civ-œil.

Jusqu'au vendredi 02 février, l'atelier Slam noir sur blanc sera encadré par les poétesses et slameuses, Zoulikha Tahar et Samia Bezaghoud, cofondatrices du colletif Awal avec Sedik - Sedik OMS et Youcef - Doc2rap. Les travaux se dérouleront à la galerie d'art Civ-œil à Oran en trois étapes : inspiration, structuration et mise en scène, a précisé ce dimanche Zoulikha Tahar, connue sous le nom d'artiste Toute Fine. La ville d'Oran compte des dizaines de passionnés de cet art oratoire, entre professionnels et amateurs, a fait savoir Mme Tahar, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Slameuse, vidéaste et photographe à Oran, elle a affirmé que l'organisation de cet atelier répond aux nombreuses demandes de jeunes poètes et slameurs, qui écrivent sans pouvoir partager leur art, « ce genre d'atelier vise à libérer la parole et permettre aux jeunes de s'exprimer ».

Elle a également expliqué que la première étape de cet atelier consiste à titiller l'inspiration à partir d'exercices qui partent d'un mot, d'une phrase, d'une thématique et accompagner le candidat dans un processus pour le développement de son texte avec ses propres mots et ses propres émotions.

La seconde étape est inhérente à l'encadrement des candidats dans la structuration de leurs textes, au travail sur les rimes et à les doter d'un rythme, de façon à aboutir à un texte cohérent et attractif, qui véhicule une émotion et une pensée. Il s'agit, d'après Zoulikha Tahar, d'inciter les candidats à s'approprier leurs textes et à développer leurs façons particulières de les déclamer. Quant à la dernière étape, elle concerne une mise en scène, au bout de laquelle les candidats seront en mesure de clamer leur texte, accompagnés d'une musique. Les résultats de cet atelier seront présentés le 02 février dans un spectacle



Slam amateur, qui se déroulera au niveau de l'Institut français d'Oran, partenaire dans l'organisation de cet atelier. Le collectif Awal (appellation en tamazight qui signifie mot) ne se limite pas, depuis 2016, à la poésie et au slam. Il intervient régulièrement dans différents espaces, proposant des rencontres autour du chant et de la musique. Il élargit également ses horizons à la production cinématographique en matière de court métrage et de vidéo et participe à diverses manifestations artistiques.

R. C

CÉLÉBRATION DE YENNAYER 2968

Une halte à Moscou et à Paris

LES ALGÉRIENS de Moscou ont célébré Yennayer, le nouvel an amazigh, ce samedi 13 janvier, dans la grande salle de la Francothèque de la capitale russe, dans une ambiance conviviale. De même que ceux de Paris se sont retrouvés au Centre culturel algérien, vendredi dernier.

A Moscou, des étudiants algériens, animateurs de cet événement, ont partagé des moments de joie avec leurs invités russes ravis de découvrir des facettes du riche patrimoine algérien, représentées à travers sa culture, ses traditions et sa gastronomie, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Ils ont réussi, un tant soit peu, à faire connaître la culture algérienne dans sa diversité et sa pluralité.

Le programme comprendra un atelier pour l'apprentissage de la transcription berbère tifinagh, une exposition de tenues vestimentaires traditionnelles amazighes, bijoux, livres, photographies, poterie, tout sera soigneusement mis en place pour mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel algérien. Un documentaire sur les paysages de l'Algérie, sur fond de musique du terroir, sera attentivement suivi par les invités russes. L'art culinaire ne sera pas en reste. Le couscous, plat traditionnel par excellence, a constitué, pour les convives, la surprise de la soirée. L'animateur principal de cette soirée,



Salem Ammour, résident à Moscou, a prononcé une allocution dans laquelle il a expliqué aux invités les origines de la fête de Yennayer qui représente « un pan de l'identité et du patrimoine algériens ».

Il a ajouté que « cette fête est une source de fierté partagée par l'ensemble des Algériens. Elle a plusieurs significations dont notamment l'ancrage de l'identité nationale chez les jeunes générations et la mise en exergue de la richesse du patrimoine culturel amazigh, la promotion de l'unité nationale, la cohésion de la société et la consolidation de l'identité dans sa diversité ». Au Centre culturel algérien de Paris, les membres de la communauté algérienne se sont retrouvés dans une ambiance festive. Organisée par l'ambassade d'Algérie en France, qui a voulu montrer la richesse et la diversité culturelle de l'Algérie, la soirée a offert au nombreux public plusieurs facettes, de l'exposition d'art plastique et d'artisanat à un gala artistique animé par les chanteurs Zohra Bendaoud, Habib Younès et Massa Bouchafa. Le public, qui s'est avéré plus nombreux pour l'espace qu'offre le centre, s'est réjoui le moment du gala du répertoire musical présenté : kabyle, algérois, sétifien et chaoui. A la fin de cette soirée, les participants à cette fête seront conviés à un buffet dinatoire offrant des plats de l'art culinaire des différentes régions d'Algérie.

Le programme sera entamé par le conteur algérien Faycal Belattar, lauréat du Prix Le Tremplin des conteurs, qu'il a reçu en mars dernier au Festival de contes de Neuchâtel Les Jobelins, qui a raconté les diverses versions de l'origine de Yennayer, telles que transmises à Constantine, aux Aurès, en Kabylie, à Alger ou à l'ouest du pays.

R. C

SORTIR

PIECE

Spectacle L'aube Ismael. Jeudi 18 janvier. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Meryem Medjkane et Tarik Bourrara sur une scénographie de Hadda Djaber. Voyage initiatique où l'absence, l'exil, le silence, la quête et la renaissance sont constamment présents et nous interpellent.

CONCERT

Cycle de concerts de musique contemporaine. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. 19h. Accès : 800 DA.

- Jeudi 18 janvier : Duo Parenthèses - Djamel Ghazi à la flûte, Kheir Mokrane au piano. Trio Anton - Sophie Baduel au violon, François Baduel au violoncelle, Christine Marchais Sieffert au piano.
- Vendredi 19 janvier : Duo italien In Limine - Vera Marenco au chant et Valentina Messa au piano. Duo Icarus d'Espagne - Alfonso Padilla Lopez au saxophone, Alberto Plaza Fernandez à la guitare.

GUERNICA

Exposition Dialogue hispano-algérien sur le Guernica jusqu'au jeudi 25 janvier. Institut Cervantès d'Alger. Célébration du 80e anniversaire de l'œuvre majeure de Pablo Picasso. Œuvres inspirées du tableau, après une résidence de création, signées Julio Lozano d'Espagne, Abderahmane Aidoud, Djahida Houadef, Mouna Bennamani, Amor Idriss Lamine Dokman, Abderahmane Cheref d'Algérie.

CHAABI

L'Orchestre Basta en concert chaabi. Vendredi 26 janvier. 19h. Casbah d'Alger. Accès : 1500 DA. Contact pour billetterie et information : 0550010178.

PATRIMOINE

Conférence Patrimoines partagés : Fernand Pouillon en Algérie par Cecilia Fumagalli, docteur en architecture et ingénieurie de construction à Politecnico de Milan. Regard croisé sur l'œuvre de Pouillon en Algérie. 11h. Samedi 27 janvier. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

FLAMENCO

Atelier de danse flamenco avec la danseuse professionnelle Samara. Du jeudi 25 (17h-19h) au samedi 27 janvier (10h-12h). Séances ouvertes pour tout niveau à l'Institut Cervantes d'Alger. Contact : 021 63 38 02.
infoarg@cervantes.es

IMAGE

Yasmine Lallem expose Alger, ville de tous les contrastes jusqu'au mardi 06 février. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

ECOLE

Ouverture d'une nouvelle école de musique et de théâtre pour tout âge de l'établissemen Arts et Culture d'Alger, baptisée du nom des frères Ahmed et Mouloud Ibari. Chaabi, andalou, guitare classique et d'autres instruments. Cheraga-Alger (rue Belahcen). Inscriptions : 02 photos d'identité, extrait de naissance, certificat médical, frais annuels d'inscription (selon la discipline), autorisation légalisée du tuteur pour les enfants.

CONSERVATION

L'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels (Dar essouf, Casbah d'Alger) annonce le lancement d'un master professionnel en conservation pour septembre 2018. Deux années d'études pour diplômé de premier cycle (licence). Consulter : encrbc-dz.com

54 cas d'une maladie dermatologique enregistrés à In-Amenas à Illizi

Au moins 54 cas d'une maladie dermatologique, probablement la rougeole, ont été enregistrés auprès de différentes catégories d'âge (moins d'un an à 44 ans), à In-Amenas (wilaya d'Illizi), a-t-on appris auprès de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Ces cas ont été admis en fin de semaine dernière au niveau de l'établissement public hospitalier EPH-In Amenas, ou a été mise en place une équipe médicale composée de praticiens, du chef de service de la prévention à l'EPH-Illizi et d'un dermatologue, à l'effet de diagnostiquer cette maladie, a affirmé la chef de service de la prévention à la DSP, Dr. Nacera Ahmim.

Les services de santé ont avancé, après analyses préliminaires de cette pathologie, la probabilité d'une manifestation de la rougeole, dont des prélèvements sur les malades ont été transférés à l'Institut Pasteur d'Alger pour confirmer la nature de cette maladie, a-t-elle expliqué.

Par souci d'éviter la propagation de cette pathologie, une réunion de coordination a été tenue avec les praticiens de l'Etablissement public de santé de proximité d'In-Amenas en vue de les imprégner des méthodes scientifiques et médicales afin d'éviter qu'elle ne se propage aux autres quartiers, selon la même source.

Une large campagne de vaccination a été également lancée et cible les citoyens, tous âges confondus, des quartiers affectés.

La chef de service de la prévention à la DSP d'Illizi a saisi l'opportunité pour appeler les parents à respecter le programme national de vaccination et le calendrier des vaccinations, notamment pour les femmes enceintes.



CANCER DU COL DE L'UTÉRUS :

UNE SIMPLE ANAYSE D'URINE POUR LE DÉPISTER !

DES CHERCHEURS américains ont annoncé qu'ils ont mis au point un test urinaire permettant de détecter le cancer du col de l'utérus.

Pouvoir diagnostiquer plus de 90% des cancers du col de l'utérus grâce à une analyse d'urine : c'est ce que devrait permettre un nouveau test mis au point par une équipe de chercheurs de l'École de Médecine de Baltimore.

Ces scientifiques ont en effet développé un test urinaire capable de détecter, grâce à des marqueurs génétiques. L'ADN modifié par le processus cancéreux (identification de 3 fragments génétiques, le gène du papillomavirus humain (HPV16-L1), présent dans 80% des cas de cancer du col de l'utérus Ainsi, une simple analyse d'urine permettrait d'identifier la quasi-totalité des lésions précancéreuses ou cancéreuses du col utérin. En cas de résultat positif, le médecin déciderait si une biopsie est nécessaire ou si une surveillance régulière suffit. Actuellement, la biopsie reste le seul moyen de confirmer la présence de cellules cancéreuses sur le col de l'utérus. Des études ont déjà suggéré que plus de la moitié des biopsies du col utérin sont inutiles.

De plus, ce prélèvement, qui inquiète souvent les femmes, peut entraîner des douleurs, voire une infertilité. Dernier point, l'analyse d'urine serait bien moins coûteuse qu'une biopsie.



DÉPISTAGE :

bientôt un seul test pour 3 cancers ?

LE TEST DE DÉPISTAGE du cancer du col de l'utérus, utilisé avec succès depuis de nombreuses années, pourrait permettre de détecter 2 autres types de cancer : le cancer de l'endomètre (ou corps de l'utérus), et le cancer de l'ovaire.

C'est le résultat d'une étude clinique pilote réalisée à l'Université Johns Hopkins (Etats-Unis).Le Pap (du nom de son inventeur Papanicolaou) permet depuis de nombreuses années de dépister le cancer du col de l'utérus par simple observation microscopique de cellules prélevées lors d'un frottis cervico-vaginal.

Pour la 1ère fois, les chercheurs ont découvert dans les frottis du col de l'utérus des marqueurs génétiques de 2 autres cancers : le cancer de l'endomètre, particulièrement meurtrier car le plus souvent découvert à un stade avancé, et le cancer de l'ovaire.

Une avancée rendue possible par le séquençage génomique

Le séquençage génomique permet de distinguer l'ADN des cellules cancéreuses de celui des cellules saines.

L'équipe du Professeur Luis Diaz a émis l'hypothèse que dans un frottis prélevant de la glaire cervicale pouvaient aussi se trouver des cellules provenant de l'endomètre et des ovaires. Et donc, en cas de cancer, des cellules cancéreuses provenant de ces organes. Le séquençage génomique permettant de les distinguer des cellules saines, les scientifiques ont donc décidé de chercher dans ces prélèvements des cellules porteuses des modifications génétiques les plus fréquentes spécifiques du cancer de l'endomètre et du cancer de l'ovaire.

Ils ont observé les cellules de frottis de femmes qu'ils savaient atteintes d'un de ces 2 cancers et le résultat a été probant : le test a permis de détecter ces cellules cancéreuses tant à un stade avancé qu'à un stade précoce pour 100% des cancers de l'endomètre, et 41% des cancers de l'ovaire.

Des études plus étendues, menées sur des femmes qui semblent en bonne santé, seront nécessaires avant de pouvoir généraliser ce nouveau test génétique, baptisé PapGene.

Ce résultat est d'autant plus important qu'à aujourd'ui, aucun test de routine ne permet de dépister le cancer de l'endomètre et le cancer de l'ovaire.

"Notre approche de séquençage génomique pourrait avoir le potentiel de détecter ces cancers à grande échelle et de façon peu coûteuse", souligne le Dr Diaz.

Un test simple et peu coûteux qui pourrait sauver de nombreuses vies.

HANDBALL / CAN MESSIEURS :

Derouaz, architecte d'un quintuplé continental historique pour les Verts

L'ANCIEN COACH de la sélection algérienne de handball (messieurs) Mohamed-Aziz Derouaz reste incontestablement le porte-bonheur des Verts en Coupe d'Afrique des nations en s'adjugeant à lui tout seul cinq des sept titres remportés jusque-là par le Sept national, et ce à la veille du coup d'envoi de la 23e édition de la compétition qu'abrite le Gabon du 17 au 27 janvier. Le créateur de la célèbre tactique de la "défense avancée" a réussi sa grande prouesse en enlevant ses cinq titres, consécutivement de 1981 à 1989, avant que Tunisiens et Egyptiens ne reprennent les choses en main et ne dominent depuis la scène continentale de la petite balle.

Au cours de son impressionnant parcours à la tête du Sept algérien, l`ancien ministre de la Jeunesse et des Sports a bâti un palmarès inégalable en ne concédant aucune défaite en 24 matchs (23 succès et un nul). Durant son règne sans partage, le "maestro Aziz" a réussi à mettre sur pied une grande équipe avec des stars qui ont pour noms Bouchekriou, Benmaghsoula, Belhocine, Maâchou, Boudrali, Akab, Bendjemil et Doballah

pour ne citer que ceux-là. Les deux anciens joueurs de la sélection et du MC Alger, en l'occurrence

Djaffar Belhocine et Réda Zeguili, ont imité leur "maître" en offrant à l'Algérie ses 6e et 7e titres africains, respectivement en 1996 à Cotonou et 2014 à Alger, avec à la clé que des matchs gagnés (6 pour le premier et 8 pour le second).Pour l'édition 2018, un autre élève de Derouaz en sélection, à savoir Mohamed Seghir Zineddine qui a fait toute sa carrière de joueur au NA Husseïn-Dey, s'apprête, en compagnie de Sofiane Haïouani, à tenter de redorer le blason terni des Verts, encore traumatisés par leur 4e place deux ans auparavant au Caire en chutant devant l'Angola (19-25) lors de la petite finale, de surcroît qualificative pour le Mondial-2017 de France.

Depuis la 1re sortie africaine du Sept national en 1976 à Alger (2e édition) à la 120e jouée au Caire, en 2016, le bilan des handballeurs algériens reste tout de même positif avec 94 succès, 3 nuls et 23 défaites. Des chiffres sanctionnés par 18 podiums dont 7 titres africains. Les Verts ont concédé leurs 23 défaites devant, respectivement, la Tunisie (11), l`Egypte (8), l`Angola (3) et le Maroc (1).

CHAMPIONNAT ITF/CAT D'AFRIQUE DU NORD (U-14) :

La Tunisie rafle la mise, l'Algérie se contente de trois médailles

LA TUNISIE a dominé le championnat ITF/CAT d'Afrique du Nord des moins de 14 ans (garçons et filles), clôturé dimanche au Tennis club de Bachdjarah (Alger), en s'adjugeant les quatre titres mis

en jeu, tandis que l'Algérie s'est contentée de trois médailles dont deux en argent. Au match de classement pour la médaille de bronze, l'Algérien Brahimi Ramzi s'est imposé contre le Marocain Bezzaz Othmane sur le score de 3-6, 6-3 (10-3). Chez la gent féminine, la Tunisienne Jeribi Ghaida a remporté la médaille d'or du tableau simple suite à sa victoire finale contre l'Algérienne Bouchra Mebarki (6-3, 7-6).

CAN DE HANDBALL (MESSIEURS):

Domination continue du duo tuniso-égyptien, l'Algérie n'y arrive plus

Les sélections tunisienne et égyptienne de handball (messieurs) continuent d'imposer leur "diktat" sur la discipline en décrochant lors de l'édition 2016 de la Coupe d'Afrique des nations, jouée au Caire, un nouveau podium, alors que l'Algérie, championne en 2014 à domicile, a été éjectée des trois premières places, devancée cette fois-ci par l'Angola.



La Tunisie, battue en finale par l'Egypte (19-21), a signé lors de cette 22e édition, son 22e podium (un record) réparti comme suit : 9 or, 7 argent et 6 bronze, alors que l'Egypte, sacrée chez elle du 6e titre continental, ajoutait à cette occasion son 17e podium (6 or - 5 arg. - 6 br.).En revanche, le Sept algérien n'a pu améliorer son capital de 18 podiums (7 or - 7 arg. - 4 br.), suite à sa défaite devant l'Angola (19-25) en match de classement pour la 3e place. A cette occasion, l'Angola décrochait son 2e podium après celui de 2004 obtenu également aux dépens de l'Algérie (31-30) toujours au Caire, synonyme de qualification pour le Mondial de la petite balle. Toutefois, le trio tuniso-algéro-égyptien détient toujours un exploit unique et historique, en occupant conjointement les trois marches du podium en 14 éditions de Coupe d`Afrique des nations sur un total de 22, soit un tiercé gagnant, ce qui constitue une performance rare dans les annales du handball continental voire mondial. A la veille de la 23e édition qu'organise le Gabon du 17 au 27 janvier, les trois grosses cylindrées africaines sont les seules nations à avoir décroché ce précieux trophée, ne laissant que des miettes aux autres sélections du continent. Six autres nations du continent ont réussi tout de même à graver leurs noms sur le registre d`or du handball africain, en l'occurrence le Cameroun et le Congo (1 arg. et 1 br. chacun), la Côte d`Ivoire (1 arg.), l'Angola (2 br.) ainsi que le Sénégal et le Maroc qui comptent chacun une médaille de bronze. Le Sept algérien détient, pour sa part, un record difficile à battre, en remportant cinq titres consécutifs lors de la décennie dorée des années 1980 sous la férule de Mohamed-Aziz Derouaz (1981, 1983, 1985, 1987 et 1989), devant la Tunisie et ses 3 titres de rang (1974, 1976 et 1979) et l`Egypte avec 2 sacres de suite (1991 et 1992).Le Gabon, dont la sélection est drivée par l'ex-star mondiale Jackson Richardson et qui organise sa première CAN, tentera aux côtés des habituels "outsiders" que sont l`Angola, la RD Congo, le Cameroun et le Maroc, de briser cette "harassante" et perpétuelle domination des "ogres" et décrocher, enfin, un titre qui fera date dans les annales du handball africain.

AMINE ZOUBIRI (NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE BADMINTON (BCA))

"La stabilité au sein de la fédération m'a permis d'occuper ce poste continental"

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de badminton (FAB), Amine Zoubiri a indiqué dimanche à Alger que la stabilité qui prévaut au sein de son instance nationale lui a permis d'arriver à la tête de la Confédération africaine de badminton (BCA).Au terme de l'audience que lui a accordée le ministre de la Jeunesse et des Sports, El hadi Ould Ali au siège de son département, M. Zoubiri a précisé que "la stabilité qui prévaut au sein de la fédération nationale m'a permis d'occuper d'autres postes, dont j'ai été élu à l'unanimité, président de la Confédération africaine de Badminton". Le président de la Fédération algérienne de badminton (FAB), Amine Zoubiri, a été élu président de la Confédération africaine de badminton (BCA), lors de l'Assemblée générale extraordinaire tenue à Prétoria (Afrique du Sud) en présence de 23 membres, succédant ainsi au Nigérian Danlami Zama Sanchi. "La stabilité a permis également à l'Algérie d'occuper la première place en matière de résultats au niveau arabe et continental", a-t-il affirmé, relevant que "le ministre a mis en avant l'impératif pour le responsable algérien de représenter au mieux le pays au niveau continental et territorial". De son coté, Le ministre de la Jeunesse et des sports, El-Hadi Ould Ali a estimé que l'élection de M. Zoubiri à la tête de l'instance continentale vient "couronner son travail et ses efforts à la tête de la FAB"."Je réitère le soutien indéfectible de mon département ministériel pour la réussite de sa mission, me félicitant de cette reconnaissance en faveur du sport algérien et de la confiance des instances sportives africaines placée dans notre pays pour la présidence de la BCA", a indiqué M. Ould Ali dans un communiqué. Le ministre a précisé que ce sport, inscrit au programme de la 3e édition des jeux africains (jeunes) qui aura lieu en Algérie juillet prochain, connaitra une évolution et un bond qualitatif en Algérie et en Afrique".

AGE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KARATÉ-DO:

Cinq candidats pour le poste de président (SG FAK)

LA COMMISSION de candidatures a validé cinq dossiers pour le poste de président de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK) dont l'assemblée générale élective (AGE) se tiendra le 20 janvier (9h00) à Tixeraïne (Alger), a appris l'APS dimanche auprès du secrétaire général de l'instance fédérale. La commission de candidatures, composée de Touajine Hamadi (Ligue de Tindouf), Boubrit Ahmed (Ligue de Skikda) et Zouaoui Ahmed (Ligue de Blida), en plus du représentant du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et du secrétaire général de la FAK, a entamé son travail le 6 janvier en étudiant les dossiers pour le poste de président et des membres du bureau fédéral de la FAK. Cette opération qui a pris fin ce dimanche à 12h00 a vu l'enregistrement et la validation de cinq candidatures pour le poste de président, alors que 24 autres ont déposé leur dossier pour un poste au bureau fédéral, selon le SG de la FAK, Rachid Meziane. Pour la présidence, la commission de candidatures a validé les dossiers de Slimane Mesdoui (MB Saïda), Krim Samir (président de la Ligue de Boumerdès), Hamid Melouk (président de l'OM Birtouta), Réda Benkedour (président de la Ligue de Sidi Bel-Abbès) et Mehfouf Rachid (président de la Ligue d'Alger). La commission de recours prendra ce dimanche le relais (48 heures) pour la validation définitive des dossiers de candidatures, alors que l'affichage de la liste finale est prévu pour mardi.La commission de recours est composée de Djaffar Abderrahmane Walid (Ligue de M'sila), en présence de Sadmi Moussa (Ligue de Bouira) et de Seguar Adlane (Ligue de Constantine). La commission de passation de consignes est composée de Bouaza Ahmed (Ligue de Béchar) et de Kebir Mejdoub (Ligue de Naâma). La Fédération algérienne de karaté-do était gérée depuis fin mai par un directoire, présidé par l'ex-président de la FAK, Aboubaker Mekhfi.

16ES DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE AUJOURD'HUI À OMAR-HAMADI (16 H) :

USM Alger - CS Constantine Attention à la marche !

C'est ce soir qu'on connaîtra le dernier qualifié pour le prochain tour de la coupe d'Algérie, à l'issue du duel de titans qui mettra aux prises deux grosses pointures de l'élite : l'USM Alger, un spécialiste de l'épreuve populaire, et le CS Constantine, actuel leader du championnat national de Ligue 1 Mobilis. De chaudes retrouvailles sur un air de revanche entre deux potentiels candidats à la consécration finale, qui devraient drainer la grande foule dans un stade, encore une fois trop exigu pour accueillir un tel choc. Pour rappel, les Vert et Noir de l'antique Cirta sont venus s'imposer en championnat sur cette même pelouse lors de la 11e journée du championnat (2-1). Les Rouge et Noir partiront, certes, avec l'avantage du public et du terrain mais force est de reconnaître que leur mission ne sera guère de tout repos devant une équipe du CS Constantine qui compte bien poursuivre son aventure en coupe d'Algérie et prouver son statut de leader actuel du championnat. Un face-à-face qui promet beaucoup et reste ouvert à toutes les hypothèses. Suspense et spectacle sont garantis tant sur la pelouse que sur les gradins entre deux des plus belles galeries du pays. Une véritable bataille tactique entre les deux coachs, Miloud Hamdi d'un côté et Abdelkader de l'autre. Les Algérois sortant d'un match



nul face au Paradou AC ne jurent que par la victoire chez eux pour entamer la suite du championnat avec un peu plus de sérénité et plus d'ambition pour une place sur le podium et surtout pour aller encore plus loin dans ce challenge populaire et populeux avec qui ils ont une longue histoire d'amour. Il faudra pour cela aux camarades du capitaine Zemmamouche sortir le grand jeu et faire preuve de plus de réalisme. En face, les mêmes ambitions sont affichées dans les rangs des Clubistes pour lesquels le championnat national reste le premier objectif cette saison. Un face-à-face qui pourrait se jouer sur des petits détails et qui devrait tenir en haleine les deux galeries jusqu'au bout. Pou peu que l'arbitrage soit à la hauteur et que le meilleur l'emporte. Pour rappel, lors des 32es de finales les Usmistes de Soustara se sont imposés difficilement par la plus petite des marges devant le cendrillon du tour, l'ES Firme, un pensionnaire de division d'honneur. Les Clubistes de Sidi Rached avaient pour leur par valider leur billet en passant très difficilement chez eux l'écueil du Nasria d'Hussein Dey, qu'ils ont fini par renverser dans les dernières minutes de la partie, et ce à l'issue d'un match à rebondissements. **S.S.**

ELECTIONS/ COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CAF :

Ould Zmirli "confiant" quant à l'aboutissement du recours introduit par la FAF

LE VICE-PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF) Bachir Ould Zmirli s'est dit "confiant" quant à l'aboutissement du recours introduit par l'instance fédérale suite au rejet de sa candidature pour les élections des quatre postes vacants au Comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) prévues le 2 février prochain à Casablanca."Suite au rejet de ma candidature, la FAF a décidé d'introduire un recours auprès de la CAF. Je reste bien évidemment confiant quant à l'aboutissement de ce droit de recours pour faire valoir nos droits. La FAF est prête même à solliciter l'arbitrage du Tribunal arbitral du sport (TAS) dans le cas où la CAF confirmait sa première décision", a affirmé à l'APS le N.2 de la FAF. Dans un communiqué publié mercredi dernier sur son site officiel, la CAF a déclaré "invalide" la candidature de Bachir Ould Zmirli pour avoir été expédiée "en dehors des délais réglementaires"."Le 5 décembre 2017, soit à deux jours du dernier délai de dépôt des candidatures, j'ai été désigné pour être candidat à ces élections. Le dossier a été envoyé le jeudi 7 décembre, mais selon les règlements de la CAF, qui ne sont pas en conformité avec ceux de la Fifa, c'est plutôt le cachet de la réception du courrier au Caire (siège de la CAF, ndlr) qui fait foi et non pas celui du pays de l'envoi", a expliqué Ould Zmirli, qui a souligné qu'il tient "toujours à représenter l'Algérie au niveau de la CAF" écartant toute intention de "démissionner de (s)on poste à la FAF suite à ce rejet de la candidature". Et d'enchaîner : "L'idéal était de déposer le dossier en mains propres au niveau du secrétariat général de la CAF pour éviter toute mauvaise surprise".L'Algérie avait perdu son siège au comité exécutif de la CAF, occupé par l'ancien président de la FAF Mohamed Raouraoua, lors des élections organisées à l'occasion de l'assemblée générale de la CAF le 16 mars 2017 à Addis Abeba (Ethiopie).

ECHAUFFOURÉES APRÈS LE MATCH USB-USMH :

Arrestation de 12 personnes à Biskra (sûreté de wilaya)

DOUZE (12) personnes ont été arrêtées suite aux échauffourées qui ont eu lieu après le match disputé samedi entre l'US Biskra et l'USM El Harrach, dans la capitale des Ziban, a indiqué, dimanche, à l'APS, le responsable de la communication de la sûreté de wilaya.
La police est intervenue pour disperser les supporters des deux équipes qui se sont lancé des pierres, samedi après-midi, et mettre un terme aux échauffourées qui ont duré jusque tard dans la nuit, suite au match qui a opposé l'union sportive de Biskra à l'USM El Harrach dans le cadre du16ème tour de la Coupe d'Algérie, se soldant en faveur des locaux (1-0).Dix-sept (17) personnes ont été blessées à divers degrés, dont quatre (4) policiers âgés entre 21 et 43 ans, lesquels ont été transférés à l'hôpital Bachir Bennacer du chef-lieu de wilaya, ont précisé, de leur côté, les services de la protection civile.
Les services de sécurité compétents procèdent actuellement à l'élaboration du dossier pénal concernant cette affaire en vue de son transfert, prochainement, aux autorités judiciaires, a souligné le responsable de la communication de la sûreté de la wilaya de Biskra.

LIGUE 1 MOBILIS: L'USM ALGER ENGAGE LE MAROCAIN RÉDA EL HAJHOUJ

L'USM ALGER, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, s'est attaché les services de l'attaquant marocain Réda El Hajhouj, a indiqué la direction du club dimanche soir sur son site web. Le joueur du Wydad Casablanca (WAC) s'est engagé avec le club algérois pour une durée de 18 mois.El Hajhouj (23 ans), qui a commencé sa carrière professionnelle lors de la saison 2013/2014 avec le WAC, a marqué 15 buts en 59 matchs disputés dans le championnat marocain. L'USMA sera sa deuxième expérience à l'étranger après un court passage au club d'Ajman (Emirats arabes unis) où il a joué à titre de prêt de six mois entre janvier et juin 2017.Il s'agit de la première recrue hivernale des ''Rouge et Noir'' après le retour des "ex" Rafik Bouderbal et Walid Ardji.

SCHALKE 04 :

Retour à la compétition reporté pour Bentaleb

LE MILIEU INTERNATIONAL algérien de Schalke 04, Nabil Bentaleb, remis d'une blessure au pubis, s'est contenté du banc des remplaçants pour son retour samedi lors de la défaite concédée en déplacement face à Leipzig (3-1), dans le cadre de la 18e journée de Bundesliga. Loin de la compétition depuis le 28 octobre dernier, Bentaleb a été convoqué par l'entraîneur allemand d'origine italienne Domenico Tedesco, mais sans pour autant faire son apparition. Le joueur algérien a rejoué en amical la semaine dernière lors du match disputé face aux Belges de Genk (2-1), en marge du stage effectué par les Allemands à Benidorm (Espagne).Bentaleb s'était blessé le 28 octobre dernier lors de la réception de Wolfsburg (1-1) comptant pour la 10e journée du championnat. Le natif de Lille (France), âgé de 23 ans, a démarré la saison sur les chapeaux de roues en marquant trois buts en championnat avant d'être stoppé net dans son élan par cette blessure.

NANTES-PSG:

L'arbitre tacle un joueur puis l'exclut

L'ARBITRE du match Nantes-Paris SG, Tony Chapron, est devenu la vedette de la rencontre après avoir tenté de tacler un joueur qui l'avait fait trébucher, avant de l'exclure une fois relevé. Sur une contre-attaque parisienne, dans les dernières secondes du match, M. Chapron courait vers le but nantais quand sa course a croisé celle du stoppeur Diego Carlos qui l'a involontairement fait tomber. L'arbitre a alors volontairement tendu la jambe vers le Brésilien qui passait à côté de lui pour le faire tomber également. S'en est suivi un échange bref eu terme duquel l'arbitre, policier dans la vie civile, a sorti un deuxième carton jaune contre le défenseur entraînant son exclusion .M. Chapron a assuré avoir glissé et ne pas avoir volontairement essayé de faire tomber Diego Carlos, selon des propos rapportés par les joueurs après le match. Une version que les images de télévision contredisent sans
ambiguïté.

USM BEL-ABBÈS :

4 nouveaux joueurs en renfort

L'USM BEL-ABBÈS, club évoluant en ligue 1 professionnelle de football Mobilis, a recruté quatre nouveaux joueurs, a-t-on appris dimanche du directeur général de la société sportive USMBA, Mohamed Benayad. Les nouvelles recrues ont signé samedi soir officiellement leurs contrats. Il s'agit des attaquants Mohamed Seguer du MC Alger, Bilal Mebarki de l'USM Harrach, du défenseur Salah Nour El Islam de la JS Saoura et du revenant à l'équipe, le milieu du terrain, Yahia Labani."Nous avons examiné les nouveaux recrutements avec le staff technique de l'équipe en vue de renforcer l'attaque, le milieu et la défense et créer l'équilibre", a ajouté le même responsable, rappelant que l'entraîneur Si Tahar Chérif El Ouazzani avait des difficultés de trouver des doublures en de blessures en phase aller du championnat. Mohamed Benayad espère que ce recrutement apportera un plus à l'équipe lors de la phase retour du championnat de ligue 1 professionnelle. L'USMBA qui s'est qualifiée pour les 8èmes de finale de la coupe d'Algérie aux dépens du Chabab de Kais, club du championnat amateur groupe "Est" par (2/0), ambitionne d'aller plus loin dans cette compétition, a souligné le directeur général de la SS/USMBA.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	06:02	06:06	06:21	06:06	06:27	06:32	06:35
Dohr	12:34	12:39	12:53	12:44	13:00	13:05	13:08
Açr	15:08	15:14	15:27	15:30	15:36	15:41	15:45
Maghrib	17:30	17:36	17:49	17:52	17:58	18:03	18:07
Icha	18:56	19:01	19:15	19:13	19:23	19:28	19:31

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5982 – MARDI 28 RABIE AL THANI 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	10°
Oran	20°	9°
Constantine	19°	4°
Ouargla	21°	5°

GLOBAL GROUP ALGERIA ET HYUNDAI MOTORS COMPANY

Création d'une nouvelle joint-venture

Une joint-venture à caractère industriel à été signée entre Global Group (Algérie), et Hyundai Motors company (Corée) pour la construction automobile. La cérémonie a eu lieu ce dimanche à Batna.

La signature du contrat entre dans le cadre du programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika pour la promotion de l'économie nationale et le soutien aux entreprises algériennes, ont souligné les partenaires du projet. Ce dernier a été conçu selon la règle 49/51%.

Dans son allocution, le directeur général adjoint de Hyundai, M. Kwong, a indiqué que Hyundai Motors Company (HMC) a décidé d'investir en Afrique, spécialement en Algérie, en raison de son climat sécuritaire et économique. Il a exprimé aussi les intentions de son entreprise de réaliser des bénéfices à long terme en proposant une large gamme de véhicules en Algérie et en Afrique. « Hyundai veut être la meilleure dans le marché » a-il-souligné. «Cette inauguration en Algérie va permettre à d'autres marques de suivre nos pas et d'investir dans l'industrie automobile », a-t-il ajouté. Le même interlocuteur a révélé que son pays prévoit d'apporter son expérience dans le domaine du transport public en Algérie pour développer le secteur et augmenter



le taux d'intégration. Selon le directeur général de Global Group, Boualem Ghaleb, des centres de recherche et de développement seront ouverts dans le domaine automobile et seront consacrés à l'innovation, à la recherche de pointe et au transfert de technologie.

La production sera, au début, destinée à la satisfaction des besoins du marché national, mais son objectif est d'exporter le produit vers les marchés européens et africains.

Ghaleb a affirmé que ce projet va permettre la création des postes d'emploi directs et indirects à travers l'implantation d'équipementiers. Le taux d'intégration au démarrage sera de plus de 40%. «1 500 postes d'emploi seront créés avec la réalisation du projet », a-t-il enchaîné.

Global Group a ouvert la voie et préparé le terrain pour développer la sous-traitance à travers la signature, le 1er novembre 2017, d'une convention avec l'ANSEJ, la CNAC et le ministère de la Jeunesse pour la création de plus de 1 000 petites et moyennes entreprises (PME).

Les équipementiers de Hyundai Motors Company apporteront tout leur savoir-faire pour aider les jeunes entrepreneurs à fabriquer des pièces de rechange de qualité et homologuées, et de bénéficier du transfert technologique.

Rappelons que plusieurs étapes ont été franchies par Global Groupe, depuis sa création dans la distribution agro-alimentaire en 1999, avant de passer à la distribution automobile. Après Renault (trucks et léger) en 2012, il est passé à l'importation avec les bus Mercedes en 2013 avant de se lancer dans l'assemblage de Hyundai trucks et bus puis à l'importation et à la distribution de KIA en 2016 et 2017. Global Group, avec son PDG Hassan Arbaoui, est passé d'une petite entreprise à un grand groupe, qui compte parmi les plus importants au niveau national et leader dans ses domaines d'activité.

Samir Mouloud

AVEC UN TAUX ESTIMÉ À 62% EN ALGÉRIE

Le groupe Renault atteint une part de marché record

LE GROUPE Renault a atteint une part de marché record en Algérie estimée à 62,8%, a indiqué hier un communiqué du groupe.

«Au Maghreb, le groupe connaît une hausse de 5,6% de ses ventes avec une part de marché de 42,4% (+4,1%). Cette performance doit beaucoup à l'Algérie où cette part de marché atteint même un niveau record à 62,8%, avec une progression de 11 points par rapport à l'exercice précédent», a expliqué le groupe.

Avec l'installation de cinq usines de montage, dont Renault, le marché algérien propose pas moins de 260 000 voitures. L'usine Renault d'Oued Tlelat (Oran), à elle seule, projette d'un produire 80 000 en 2018.

Hors d'Europe, poursuit le communiqué, toutes les régions continuent de progresser en volume et en parts de marché, indiquant que le volume hors d'Europe représente désormais 49,2 % de la totalité des ventes. «Nous avons battu un nouveau record au niveau du groupe avec plus de 3,7 millions de véhicules vendus en 2017. Nos volumes et parts de marché continuent d'augmenter sur l'ensemble des régions. Notre stratégie de renouvellement de la gamme et d'expansion géographique continue à porter ses fruits. En 2018, nous poursuivrons la croissance et l'internationalisation de nos ventes en ligne avec notre plan Drive The Future», a déclaré Thierry Koskas, membre du comité éxécutif, directeur commercial Groupe Renault. Les deux principales marques du constructeur français, Renault (2,67 millions de véhicules) et Dacia (655 000), battent leurs records de ventes.

En Afrique-Moyen-Orient-Inde, les immatriculations du groupe sont en hausse de 8,4 % sur un marché qui augmente de 2,0 %. La part de marché progresse de 0,4 point à 6,6 %.

Par ailleurs, le groupe a inscrit un niveau historique des ventes en Turquie (6e marché du groupe derrière l'Espagne et l'Italie) avec 130 276 véhicules immatriculés, soit une hausse de 7% sur un marché pourtant en baisse de 2,8%. **T. R.**



RESTEZ CONNECTÉS AVEC VOS PROCHES DURANT TOUTE L'ANNÉE AVEC OOREDOO

Un Smartphone Lenovo Vibe C compatible 4G offert

POURSUIVANT sa stratégie visant à offrir à ses clients le meilleur de la technologie mobile, Ooredoo lance sa nouvelle promotion « Pack 4G» valable jusqu'au 09 février 2018. Pour 12 500 DA seulement, les clients Ooredoo bénéficient durant 12 mois, d'une multitude d'avantages Voix et Data leur permettent de rester connectés avec leurs proches. En effet, pour chaque souscription à cette promotion inédite, le client bénéficie d'un Smartphone Lenovo Vibe C compatible 4G, d'une Sim Haya ! et de deux recharges MAXY Plus Internet 1000 valables lors des deux premiers mois suivant l'acquisition. Ainsi, le client bénéficie durant les 2 premiers mois de 2 Go d'Internet et de 2000 DA de crédit valable en appels et SMS en national et vers l'international.

A partir du 3ème mois suivant l'acquisition du « Pack 4G », le client bénéficiera d'un forfait mensuel de 500 Mo d'internet et de 100 SMS valables vers Ooredoo pendant 10 Mois. Cette nouvelle promotion, valable pour les clients utilisateurs de la 3G et de la 4G, est disponible au niveau de tous les Espaces Ooredoo et des city-shops répartis sur tout le territoire national. A travers cette nouvelle offre promotionnelle, les clients de Ooredoo peuvent vivre une expérience internet de haut débit inégalée et profiter pleinement du réseau 4G de Ooredoo.

DJEZZY VOUS INVITE À DÉCOUVRIR SES OFFRES À LA FOIRE DU MOBILE D'ARDIS

DANS le cadre de sa politique de proximité avec le client, Djezzy organise du 11 au 20 Janvier courant, la foire du mobile au centre commercial ARDIS.Cette initiative, la première du genre, se veut une occasion qui permet au public de découvrir les offres et services de Djezzy. Ainsi, et grâce à la contribution de plusieurs partenaires algériens Djezzy offre la possibilité aux personnes souhaitant se doter d'un smartphone de souscrire à la nouvelle offre «SUPER SIM».

Leader des technologies de communication numériques, Djezzy entend anticiper les besoins de ses clients en leur proposant des solutions innovantes et au juste prix. Soyez nombreux à venir avec vos proches et familles !

TIZI OUZOU

Une fille mineure sauvée des mains de malfrats par la police

SUITE au signalement par un citoyen demeurant à Alger de la disparition de sa fille mineure, âgée de 16 ans, susceptible de se trouver à Tizi-Ouzou, les forces de police de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont aussitôt engagé des recherches à travers les quartiers et artères de la ville. Ces recherches n'ont pas tardé à localiser la jeune fille qui se trouvait avec un groupe de jeunes, composé de deux garçons et trois filles, tous majeurs. C'est ce que mentionne un communiqué de la cellule de communications de la sûreté de wilaya. Ce même document note que ces cinq personnes ont été conduites au commissariat pour les besoins de l'enquête. Les investigations entreprises dans ce sens par les éléments de la brigade de la protection de l'enfance ont permis de déterminer que cette mineure se trouvait auparavant en compagnie d'un homme, âgé de 33 ans, demeurant à Draâ Ben-Khedda, lequel a été interpellé après son identification. Une procédure judiciaire a été instruite à leur encontre pour détournement de mineure et les parties ont été présentées au parquet de Tizi-Ouzou le 11.01.2018. L'homme de 33 ans, stipule le document policier, a été mis en détention préventive alors que les cinq autres ont été convoquées au tribunal pour statuer sur cette affaire. Quant à l'identité de la victime et celle des personnes ayant tenté de la détourner, elles n'ont pas été révélées.

Saïd Tissegouine